



Communiqué

Pas de mineurs isolés à la rue !

Personne ne devrait être contraint de dormir dans la rue, ni en France, ni dans aucun autre pays du monde. C'est pourtant cette situation que connaissent ici un certain nombre de mineurs, en attente de l'évaluation de leur âge ou de la décision du juge pour enfants devant lequel ils ont déposé un recours pour faire reconnaître une minorité qui leur a été contestée. Souvent ils obtiennent gain de cause, mais en attendant ils sont privés de tout secours, dorment et mangent où ils peuvent...

Installés dans des tentes montées square Jules Ferry dans le 11^e arrondissement de Paris, grâce au soutien du Comité pour la santé des exilé.e.s (Comede), Médecins Sans Frontières (MSF), les Midis du MIE, TIMMY – Soutien aux Mineurs Exilés et Utopia 56, plus de 60 mineurs confrontés à une telle situation entendent aujourd'hui alerter ainsi l'opinion publique sur ce qui constitue une atteinte aux droits fondamentaux de tout individu, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'enfants, comme le stipule la Convention internationale des droits de l'enfant.

Cette non-assistance de la part des pouvoirs publics rend ces jeunes complètement dépendants de l'aide distribuée par les associations, les collectifs ou les bénévoles qui s'efforcent de leur fournir alphabétisation, nourriture et produits d'hygiène, mais aussi soutien psychologique, parce que souvent ils ont été exposés à de grandes violences au cours de leur périple migratoire.

La fédération de Paris de la LDH apporte tout son soutien à cette initiative et dénonce avec force une situation indigne de notre pays, qui expose ces jeunes exilés aux pires dangers. Elle exige qu'en attendant la décision du juge ces jeunes soient immédiatement accueillis dans des structures qui leur assurent la protection et mise à l'abri dont ils ont tant besoin.

Paris, le 4 juillet 2020

Ligue des droits de l'Homme - Fédération de Paris

fedeparis@ldh-france.org

site.ldh-france.org/paris/

[twitter @LdhFedeparis](https://twitter.com/LdhFedeparis)